



Voeux institutionnels du Maire



Voeux du Collectif Magnanville



Départ du Paris-Camembert



Porte à porte



Repas des anciens



Cérémonie du 11 mars

Les pépites de la majorité

2

La majorité s'essaye à l'art !

Après un conseil municipal toujours plus verrouillé (et électrique dès qu'on parle budget), le maire a jugé bon de faire accompagner une de ses élus par la police municipale, celle-ci craignant d'éventuelles "invectives à la sortie". Le tout relayé sur les réseaux dans une mise en scène grotesque digne d'un mauvais feuilleton. Mais bon... il faut bien improviser quand on coupe 60 000 € de subventions au 4 Z'arts pour le spectacle vivant !

On verra bien...

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous avons demandé comment la majorité comptait rembourser le prêt de 8 M€ pour le futur gymnase. Réponse de la 1ère adjointe aux finances : "On verra bien...". Vu les têtes décomposées de la majorité, on dirait qu'eux non plus n'avaient pas vu venir cette réponse surréaliste !

La police municipale privée de cérémonie

Le 11 mars, Magnanville rendait hommage aux victimes du terrorisme, en présence d'élus et des forces de secours du Mantois. Tous... sauf les policiers municipaux, non conviés, contraints de suivre la cérémonie à distance. Une absence incongrue après la tragédie qu'a connue Magnanville. L'oubli n'est pas seulement regrettable, il est indécent.

Nous contacter

www.collectifmagnanville.fr
www.citoyens-magnanville.fr
contact@citoyens-magnanville.fr



Les élus et élus du groupe Collectif Magnanville au conseil municipal de Magnanville

Seule voix de l'opposition au Conseil Municipal de Magnanville, Collectif Magnanville est un groupe composé de 5 élus issus de divers horizons et sensibilités et c'est aussi une association citoyenne : Citoyens Magnanville.

LIME

GROUPE
COLLECTIF
MAGNANVILLE
ÉLUS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

La Lettre d'Informations Municipales Éclairée qui tranche dans le vif

Magnanville mérite mieux

Depuis 2020, le mépris du débat démocratique est devenu la marque de fabrique de la majorité municipale. Mépris pour l'opposition, réduite au silence ou ciblée personnellement. Mépris pour les citoyens, tenus à l'écart des décisions. Et désormais, mépris pour les finances publiques, mises à mal par des projets mal préparés et opaques, comme le gymnase à 14,5 millions d'euros, dont le financement reste un mystère.

Face à cela, nous continuons inlassablement notre travail de vigilance. Nous posons les bonnes questions, nous mettons en lumière les dérives, et surtout, nous proposons une autre voie. Une voie fondée sur le respect des règles, la transparence et la rigueur budgétaire.

Nous ne sommes pas là pour applaudir, mais pour défendre l'intérêt général. Et parce que nous refusons de laisser notre commune s'enfoncer dans l'irresponsabilité pour six ans de plus, nous serons là. Aujourd'hui, comme en 2026. Pour porter une alternative crédible, écologique et démocratique, avec toutes celles et ceux qui refusent de baisser les bras.

Dylan Guelton

Conseiller Municipal
Chef de file du groupe Collectif Magnanville

LIME est éditée par Citoyens Magnanville / Imprimée par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique / Recevez les LIMEs par email en vous inscrivant à notre newsletter sur www.citoyens-magnanville.fr



Scannez-moi

Suivez nos actus sur les réseaux sociaux ou notre site internet : @CollectifMagnanville

Budget 2025

Un pari risqué sur le dos des finances locales

Repoussé pour éviter un choc fiscal immédiat, l'emprunt destiné au nouveau gymnase arrivera bientôt. La situation financière de la commune ne permet pas de l'affronter sereinement : entre 2025 et 2028, l'excédent de fonctionnement prévu est de 600 000 €, loin de suffire pour couvrir les dépenses d'investissement à venir.

À cela s'ajoute une incertitude majeure, les subventions, censées être un pilier du financement, restent floues. Le président du département ne s'est engagé ni sur le montant, ni sur le calendrier de sa subvention. Quant aux autres subventions espérées, silence radio.

Sans garanties solides, comment la commune compte-t-elle financer ce projet ? Faudra-t-il couper dans les services publics ? Augmenter la taxe foncière ? La majorité municipale a fait le choix d'avancer, sans filet. Mais ce sont les habitantes et habitants qui risquent d'en payer le prix.

18 M € d'investissement mais plus de salle des fêtes

La majorité municipale prévoit d'investir 18 millions d'euros dans les prochaines années, notamment dans un nouveau gymnase et l'installation de caméras de surveillance. Pendant ce temps, la commune se retrouvera sans salle des fêtes disponible à la location pour les habitants.

Mariages, anniversaires, fêtes familiales ou associatives : ces moments de vie, essentiels au lien social, n'auront plus de lieu pour exister à Magnanville. Une disparition lourde de sens, alors même que la ville s'apprête à dépenser des millions ailleurs.

Ce choix budgétaire interroge. Est-il vraiment raisonnable d'engager de telles sommes dans des projets discutables, tout en négligeant les autres besoins ? En sacrifiant la salle des fêtes, la majorité tourne le dos à ce qui fait la vitalité d'une commune : ses habitants, ses liens, sa vie locale.

Un cabinet médical sans généralistes, une police municipale sans effectifs : où va notre commune ?

Difficile de ne pas rester perplexes face au projet de cabinet médical annoncé par la majorité. Il accueillerait, selon le maire, des « *médecins urgentistes volants* »... mais aucun médecin généraliste. Autrement dit, aucun professionnel pour assurer le suivi médical régulier dont les habitants ont pourtant cruellement besoin. Un cabinet sans généralistes, c'est un faux semblant de réponse à une vraie problématique du quotidien.

Côté police municipale, la situation n'est guère plus rassurante. Depuis sa création, la police municipale peine à exister : turnover constant, effectifs instables... Elle n'a jamais compté trois agents en poste en même temps durant plus de quelques semaines.

Comment garantir un service public de proximité sans personnel stable ? Cette double impasse pose une question de fond sur la gestion des priorités et du personnel communal. Une chose est sûre : les habitants méritent mieux.



CE QUE L'ON AURAIT PU FAIRE AVEC 18 MILLIONS D'EUROS

🏀 Un gymnase multisport de 1600m2 - 7.5M €

Une salle multisport (basketball, volleyball, handball, badminton, etc.) avec des gradins pouvant accueillir une centaine de spectateurs, un dojo, et une salle multi-activités de 15x15 mètres avec des annexes. Ce nouvel espace pourrait facilement remplacer le gymnase actuel, tout en ajoutant des gradins et une nouvelle salle multi-activités.

En comparaison, les projets de pôles sportifs d'envergure, comme celui initialement prévu à Mantes-la-Jolie, étaient estimés à environ 10 millions d'euros pour la première phase (la deuxième salle, finalement abandonnée, n'a jamais été chiffrée). Le pôle nouvelle génération des Mureaux, qui combine espaces éducatifs et sportifs, est quant à lui estimé à environ 16 millions d'euros. Par ailleurs, la plaine des sports de Buchelay a coûté 5,5 millions d'euros à la commune en 2015.

OU

❤️ Une école de 8 à 10 classes - 10M €

Les écoles de la commune ne répondent plus aux besoins actuels d'une population en croissance, notamment avec le développement récent et futur de nouveaux quartiers. Une école nouvelle génération, adaptée aux défis sociaux et climatiques tout en étant accessible, représente un projet d'avenir bénéfique pour tous et qui doit être anticipé.

Le coût moyen de construction d'une école est généralement estimé entre 800 000 et 1 million d'euros par classe.

🎉 Une salle des fêtes de 200m2 - 1.5M €

Un service public essentiel pour les habitants, une option communale étant généralement plus accessible financièrement que de recourir à des tarifs extra muros, dans les communes voisines ou à des salles privées.

La salle des fêtes, vieillissante, ne répondait plus aux besoins actuels et, devenue trop proche des habitations, le maire a décidé de ne plus la louer aux habitants. Ainsi, notre commune se retrouve sans salle des fêtes.

🌱 Une ferme maraîchère communale - 1.5M €

Une ferme maraîchère communale multi-services. Un projet qui pourrait approvisionner nos cantines scolaires en produits frais, locaux et potentiellement biologiques, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Au-delà de cela, ce projet permettrait de préserver des terres agricoles, de créer des emplois locaux non délocalisables et d'éduquer nos jeunes sur l'origine de leur alimentation. En envisageant une collaboration avec le lycée agricole Sully et des structures d'insertion, ce projet renforcerait l'action sociale et améliorerait la qualité alimentaire dans nos écoles. Avec des terres agricoles communales disponibles, Magnanville pourrait devenir un modèle en développant un Projet Alimentaire Territorial communautaire, soutenu et subventionné par l'État.

🗳️ Un budget participatif - 1M €

Les budgets participatifs sont une démarche innovante pour impliquer directement les citoyens dans la gestion des finances locales. En réservant une partie du budget communal à des projets proposés et votés par les habitants, les élus favorisent une véritable démocratie participative. Ce dispositif permet aux citoyens de contribuer activement à l'amélioration de leur cadre de vie tout en renforçant la transparence des choix budgétaires. Simple à mettre en œuvre et porteur de nombreux bénéfices, le budget participatif est une preuve concrète de la volonté des élus d'écouter et de répondre aux besoins réels de leurs administrés.

De plus en plus de villes y ont recours et permettent ainsi à des projets décidés par les habitants de voir le jour.



Installation de panneaux solaires

L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux offre plusieurs avantages : réduction des coûts énergétiques, diminution des émissions de gaz à effet de serre, valorisation du patrimoine immobilier et encouragement des pratiques énergétiques responsables.

En fonction des projets le coût est très variable, mais l'installation peut se faire bâtiment par bâtiment et ne nécessite pas un investissement conséquent en une seule phase.



Rénovation des cours d'écoles

Les cours d'école, notamment les cours "Oasis", offrent de nombreux avantages : elles favorisent le bien-être des élèves en créant des espaces verts et ombragés, réduisent les îlots de chaleur, et encouragent les activités de plein air.

Elles contribuent également à l'éducation des enfants à la biodiversité et permettent même parfois de pratiquer de nouvelles activités sportives à l'école.



Isolation et rénovation des bâtiments municipaux

La rénovation et l'isolation des bâtiments communaux présentent plusieurs avantages : réduction des dépenses énergétiques, amélioration du confort des usagers, valorisation du patrimoine immobilier et diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Ces initiatives contribuent à la transition écologique et à la durabilité des infrastructures publiques.



Rénovation de la Coulée Verte

Un chemin piéton et cyclable moderne offre de nombreux avantages : il favorise les déplacements doux et améliore la qualité de vie des habitants. En s'inspirant des voies vertes, il crée un espace sécurisé et agréable pour les piétons et cyclistes, tout en valorisant le cadre naturel et en encourageant les activités de plein air.

Etendue à d'autres chemins municipaux, un réseau de voies vertes communales pourrait être mis en place et remplacer les simples coups de pinceaux sur la voirie, peu sécurisants.

Quel avenir pour Magnanville ?

VOUS AVEZ DES IDÉES POUR
MAGNANVILLE OU DES
REMARQUES POUR AMÉLIORER
LA VIE DES HABITANTS ?

ENVOYEZ-LES NOUS SUR FACEBOOK OU À
CONTACT@COLLECTIFMAGNANVILLE.FR